



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 006 /CENI/2026

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a pris connaissance de l'article publié par le média en ligne Scooprdc.net, intitulé « **1 million USD pour l'organisation de l'élection du Gouverneur du Sankuru : une CENI gourmande** ».

Face à ces allégations inexactes contenues dans cette publication, la CENI tient à faire cette mise au point et à apporter ces éclaircissements :

1. **Le budget réel établi par la CENI pour l'organisation de l'élection du Gouverneur et du Vice-Gouverneur de la Province du Sankuru s'élève à 155.610 USD**, conformément aux prévisions opérationnelles. La CENI s'étonne de la circulation d'informations aussi manifestement infondées, qui ne reposent sur aucun document officiel, et qui contribuent à entretenir une perception erronée de la gestion des opérations électorales.
2. **La CENI rappelle que le report de cette élection, tel qu'annoncé dans son communiqué du 20 mars 2026, est exclusivement lié à l'indisponibilité des ressources financières nécessaires**, et non à un quelconque niveau supposé de surévaluation budgétaire.

La Commission Electorale Nationale Indépendante profite de cette occasion pour réaffirmer son engagement en faveur de la transparence, de la crédibilité et du respect des normes légales dans la conduite des processus électoraux.

La Centrale Electorale exhorte enfin les professionnels des médias à faire preuve de rigueur et de professionnalisme dans le traitement de l'information et à recourir aux sources officielles pour toute vérification préalable.

Fait à Kinshasa, le **23 MARS 2026**

Pour le Rapporteur empêché,

Paul MUHINDO MULEMBERI VAHUMAWA
Rapporteur Adjoint

